



Comité régional biodiversité

6 décembre 2017



Agence régionale pour la biodiversité

Point d'étape de la démarche

Les grandes étapes

- ✎ Novembre 2016 lancement
- ✎ Janvier 2017 Séminaire : les attentes des acteurs
- ✎ Mars 2017 Communication au Conseil régional
- ✎ Juillet 2017 Séminaire : feuille de route d'une ARB
- ✎ Octobre 2017 Session du Conseil régional
- ✎ Préfiguration ... Création printemps 2018



Une équipe projet mixte

✎ État DREAL, AFB

✎ et ses établissements : les deux Agences de l'eau, ONCFS, ONF

✎ Région

✎ Écopôle

✎ Et la mobilisation de tous les acteurs



Une méthode

L'organisation des séminaires co-animation et co-construction :

Organiser les réseaux d'échanges

Développer des espaces de dialogue

Pour :

Faciliter la concertation

Mutualiser moyens et compétences

Obtenir une synergie d'actions

Partager des retours d'expériences

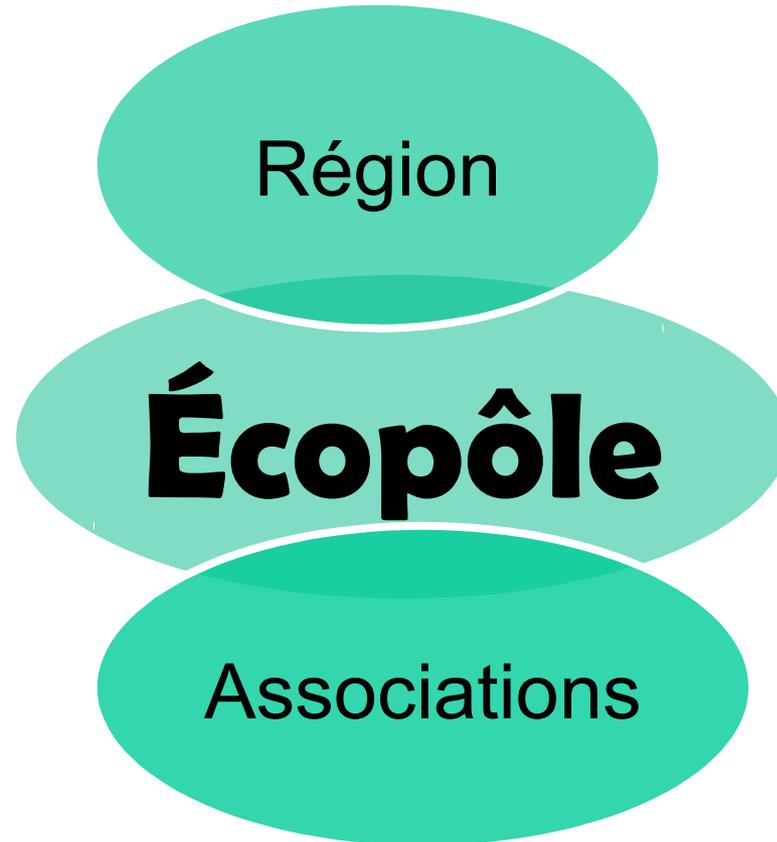


La feuille de route pour l'ARB

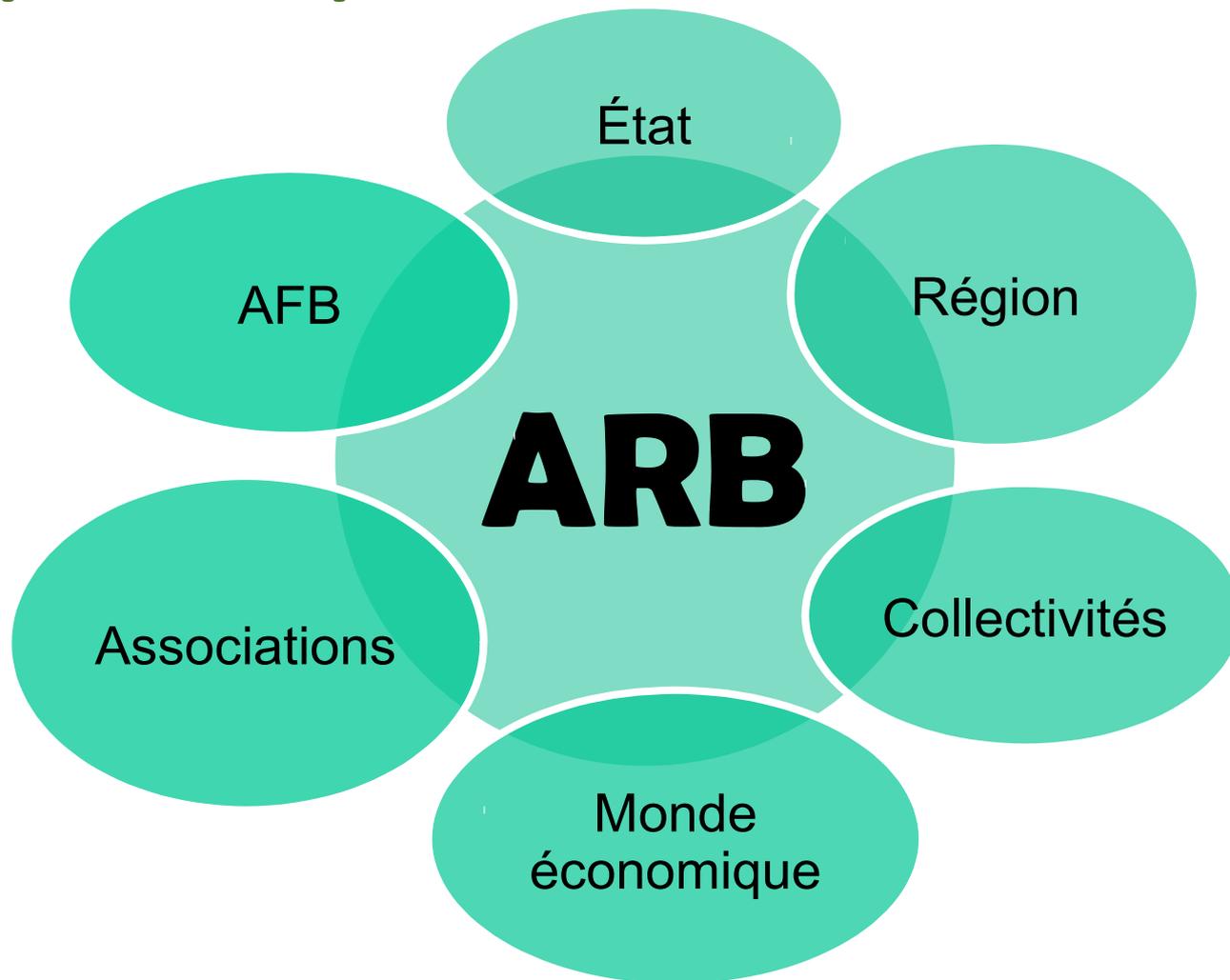
- ✎ La connaissance naturaliste
- ✎ La mise en réseau des acteurs
- ✎ L'ingénierie au service du montage de projets auprès des acteurs (financements, ingénierie)
- ✎ La communication, sensibilisation, mobilisation citoyenne



Aujourd'hui



Proposition pour demain



👉 Préfiguration

- Boucler le plan de financement pluriannuel et notamment l'inscription de dotations statutaires de l'AFB et de la Région
- Assoir la gouvernance



Suite de la démarche :

- Délibération en Commission permanente du Conseil régional
 - liquidation de l'Écopôle et transfert à l'ARB
 - projet de statut d'un EPCE ARB
 - arrêté préfectoral création d'un EPCE
- EPCE ARB opérationnel au printemps 2018

